

An open-access  
journal  
of population  
research



Volume 10/2  
2022

# Métropolisation parisienne et crise des territoires en marge? Transformation sociale au sein du bassin parisien depuis 1968 au prisme des mobilités

**Guillaume Le Roux**

Correspondance :

[guillaume.le-roux@ined.fr](mailto:guillaume.le-roux@ined.fr)

Institut national d'études démographiques, France

**Florent Amat**

Université de Rouen, UMR 6266 CNRS IDEES

**Christophe Imbert**

Université de Rouen, UMR 6266 CNRS IDEES



**DEMO** Centre de recherche  
en démographie

**IACCHOS** Institut d'analyse du changement  
dans l'histoire et les sociétés contemporaines

**UCLouvain**

DOI.10.14428/rqj2022.10.01.02 • ©2023 Guillaume Le Roux, Florent Amat, Christophe Imbert

**PUL** PRESSES  
UNIVERSITAIRES  
DE LOUVAIN



This work is licensed under a Creative Commons Attribution NonCommercial 4.0 International License. You can share, adapt the material for non-commercial purposes provided that you give appropriate credit and indicate if changes were made. For details see <https://creativecommons.org/licenses/by-a/4.0/>

---

## Résumé – Abstract

### Résumé

*Le processus de métropolisation a bouleversé la répartition de la population en France, tout particulièrement à partir des années 1970. Si la littérature sur le sujet s'accorde sur le fait que ce phénomène contribue à renforcer des processus de ségrégation spatiale et d'exclusion, la mesure de ces derniers reste principalement restreinte à l'échelle des agglomérations ou des aires urbaines, et leur analyse principalement focalisée sur les jeux de mobilités résidentielles, au détriment des phénomènes de mobilité sociale.*

*Cet article propose une exploration de ces processus sur le cas du Bassin parisien (en étendant ainsi l'analyse aux régions dites « périmétropolitaines » de Paris) depuis la fin des années 1960, période marquée par une accélération du processus de métropolisation, une transformation profonde de la structure socio-professionnelle et une redistribution spatiale des activités et des types d'emplois. Après avoir fait un bilan des évolutions de la ségrégation spatiale depuis 1968 à partir des données harmonisées du recensement, il propose une analyse des logiques à l'œuvre à travers le développement d'une méthodologie originale, s'appuyant sur l'exploitation de l'Echantillon Démographique Permanent, et permettant de quantifier et de spatialiser le rôle respectif des mobilités spatiales et des mobilités sociales dans la recomposition sociale des territoires.*

*Les résultats montrent une accentuation de la ségrégation spatiale au sein du Bassin parisien qui s'est largement installée avant les années 2000 par le double jeu de mobilités résidentielles différentielles entre groupes sociaux et de mobilités sociales plus ou moins freinées selon les territoires. Ils montrent par ailleurs l'existence de logiques spatiales, qui ne se résument pas à la position des territoires dans la hiérarchie urbaine, mais aussi temporelles, l'embourgeoisement et la paupérisation étant au cours du temps moins le produit de phénomènes de peuplement et de mobilités sociales locales que de processus de fermeture résidentielle de territoires socialement spécialisés.*

**Mots-clés :** métropolisation, ségrégation, mobilité résidentielle, mobilité sociale, Bassin parisien

### Abstract

*Metropolisation has deeply changed the distribution of the population in France, particularly since the 1970s. The literature establishes that this phenomenon contributes to reinforcing processes of spatial segregation and exclusion. However, their measurement remains mainly restricted to the scale of agglomerations or urban areas. Furthermore, it is mainly analysed through the interplay of residential mobility, to the detriment of social mobility phenomena.*

*This article proposes an exploration of these phenomena in the case of the Bassin parisien (Paris catchment area) since the late 1960s, thus extending the analysis to the 'perimetropolitan' areas of Paris. This period is marked by an acceleration of the metropolisation process, a profound transformation of the socio-professional structure, and a spatial redistribution of activities and types of employment. After measuring changes in spatial segregation since 1968 based on census data, we conduct an analysis of the logics at work through an original methodology based on the Echantillon Démographique Permanent. We do so by quantifying and spatialising the respective roles of spatial mobility and social mobility in the social transformations of territories.*

*The results reveal an accentuation of spatial segregation within the Bassin parisien, which was largely established before the 2000s through the dual effect of differential residential mobility between social groups and social mobility that is more or less*

*slowed down depending on the area. They also uncover the existence both of spatial logics, which cannot be reduced to the position of territories in the urban hierarchy, and of temporal logics. Indeed, over time, gentrification and impoverishment are less the result of new populations settling in or of differential social mobility than of processes of residential closure of socially specialised territories.*

**Keywords:** *metropolisation, segregation, residential mobility, social mobility, Paris*

---

## Introduction

En France, la crise sociale, symbolisée depuis 2018 par le « mouvement des gilets jaunes », replace au centre des débats le prisme territorial dans l'analyse des fractures sociales. Les écrits controversés sur « la France périphérique » (Guilluy, 2015) contribuent entre autres à construire l'image d'une dualisation des inégalités sociales et territoriales entre les grandes métropoles et le reste du territoire, même si de nombreux travaux montrent l'existence de mosaïques sociales et de mécanismes plus complexes (Pistre, 2012 ; Bouba-Olga *et al.*, 2017). Le processus de métropolisation – qui se caractérise non seulement par des phénomènes de concentration des populations, des activités et des richesses au sein des plus grandes villes, mais aussi par l'émergence de nouvelles configurations spatiales des villes, plus étendues et plus diffuses (Ascher, 1995 ; Leroy, 2000) – contribue à bouleverser la répartition de la population en France et à activer des processus de ségrégation spatiale et d'exclusion (Lacour et Puissant, 1991 ; Mignot et Villareal Gonzalez, 2005), comme cela a été théorisé sur le cas de Los Angeles par Scott et Soja (1996).

Si les processus de métropolisation ont suscité des travaux sur la ségrégation à l'échelle des agglomérations ou des aires métropolitaines (Dureau *et al.*, 2000 ; Gaschet et Lacour, 2008), peu d'attention a été portée sur les recompositions qu'ils engendrent au-delà des agglomérations, notamment dans les régions dites « péri-métropolitaines » (Damette et Scheibling, 1992 ; Mirloup, 2004). La remise en question du modèle « centre-périphérie », le renforcement de l'organisation réticulaire des territoires, leur mise en coopération et en compétition, l'extension des aires d'influence des villes et les mobilités qu'elles génèrent au sein et hors des agglomérations sont autant de phénomènes qui invitent à élargir le champ d'étude de la ségrégation spatiale aux régions entourant les métropoles. Par ailleurs, la concentration de l'emploi à haut niveau de qualification dans les métropoles, les redistributions de l'emploi sur l'ensemble du territoire national et les transformations du système productif à mesure de l'avancée dans la mondialisation accroissent les écarts en termes d'opportunités de mobilité sociale selon le lieu où l'on vit. Or, les travaux quantitatifs sur la ségrégation (Brun et Rhein, 1994) considèrent rarement la mobilité sociale inter- et intra-générationnelle (contrairement à la mobilité résidentielle) comme un moteur de différenciation sociale des territoires.

Cet article propose une exploration de ces phénomènes sur le cas d'étude de la métropolisation parisienne depuis la fin des années 1960<sup>1</sup>. De manière complémentaire à la plupart des travaux sur la ségrégation reposant sur des données transversales agrégées au niveau d'unités spatiales, l'analyse s'appuie sur une perspective

---

<sup>1</sup> Cet article s'inscrit dans le prolongement d'analyses déjà menées dans le cadre de deux entrées de l'*Atlas collaboratif de la méga-région parisienne*

(<https://atlas-paris-mega-region.univ-rouen.fr/node/243>,

<https://atlas-paris-mega-region.univ-rouen.fr/node/244>).

Si quelques résultats sur les changements de structure socio-professionnelle sont repris dans cet article, la quasi-totalité des analyses sont nouvelles, notamment suite à une refonte complète de la méthodologie, jugée plus efficace par les auteurs.

individuelle et diachronique permettant de quantifier et de spatialiser les contributions respectives des mobilités spatiale et sociale dans la recomposition sociale des territoires. En élargissant le champ d'étude à l'ensemble du Bassin parisien<sup>2</sup>, il propose par ailleurs un changement d'échelle d'observation en s'émancipant de celles de l'agglomération et de la région administrative, classiquement mobilisées dans le champ d'étude de la ségrégation spatiale. L'application de cette méthodologie repose sur l'exploitation des données harmonisées du recensement depuis 1968 (Saphir, Insee) et de l'*Echantillon Démographique Permanent* (EDP, Insee).

Cette contribution ouvre de nouvelles pistes de réflexion sur les moteurs et les logiques temporelles des recompositions territoriales. Dans quelle mesure la progression du processus de métropolisation s'accompagne-t-elle d'une différenciation sociale des territoires sous influence métropolitaine ? Quel est le rôle respectif des mobilités résidentielles et des mobilités sociales dans ces dynamiques ? Peut-on observer des régularités et discontinuités dans l'espace et dans le temps ?

Après avoir positionné ce travail au sein de la littérature sur la métropolisation et la ségrégation spatiale, et présenté les méthodes développées, nous nous appuyons sur un bilan de la ségrégation socio-spatiale depuis 1968 pour en étudier les logiques spatiales et temporelles. Pour ce faire, nous analyserons le jeu complexe des mobilités résidentielles et des mobilités sociales dans la croissance des strates sociales au cours du temps et sur les différents territoires du Bassin parisien.

---

## 2. Métropolisation et ségrégations : une articulation à approfondir

La métropolisation est une notion qui paraît incontournable aujourd'hui dans les études sur les villes en sciences humaines et sociales, tant elle est présentée comme un stade nouveau d'urbanisation qui remet en question les anciennes organisations territoriales : « *C'est un processus qui fait rentrer dans l'aire de fonctionnement quotidien de ces grandes agglomérations, des villes et des villages de plus en plus éloignés et qui engendre des morphologies urbaines de types nouveaux* » (Ascher, 1998 : 18). A l'heure de la construction politique des métropoles, cet article invite à analyser ce processus complexe en se focalisant sur les enjeux liés aux inégalités sociales et spatiales. Si un grand nombre de travaux s'y intéressent depuis les années 1990, il propose d'ouvrir le champ de recherche sur la ségrégation spatiale au-delà de celui des agglomérations ou des aires urbaines.

### 2.1 Ségrégations métropolitaines et péri-métropolitaines

Economistes et géographes ont plus largement abordé le phénomène de métropolisation sous l'angle des réorganisations de la production économique, des hiérarchies urbaines et de la gouvernance et moins comme un processus de transformation sociale et spatiale. De nombreux auteurs énoncent pourtant que la métropolisation confère une ampleur accrue aux phénomènes de ségrégation spatiale et d'exclusion (Sassen, 1991 ; Soja et Scott, 1996 ; Bassand, 1997 ; Gaschet et Lacour, 2008). Différents travaux montrent que les mécanismes de ségrégation dépassent désormais les villes centres et se reproduisent dans les périphéries métropolitaines (Dureau *et al.*, 2000 ; Mignot et Villareal Gonzalez, 2005).

Dans l'analyse des liens entre métropolisation et ségrégation spatiale, la métropole ou l'aire métropolitaine d'étude est principalement bornée à sa délimitation administrative ou fonctionnelle : les champs géographiques mobilisés classiquement sont les agglomérations ou les aires urbaines. Plusieurs phénomènes ont ainsi

---

<sup>2</sup> Le Bassin parisien est défini dans l'article comme une grande région fonctionnelle portée par des politiques d'aménagement du territoire et qui se caractérise par un système urbain étroitement connecté par des flux matériels et immatériels centralisés par Paris (*cf.* section 3.1).

été observés ces dernières décennies dans les grandes villes françaises (Schwabe, 2007 ; Léger, 2013 ; Madoré, 2015 ; Godoye et Oliveau, 2019 ; Rivière *et al.*, 2023) : concentration croissante des cadres surtout dans les villes du haut de la hiérarchie urbaine (à quelques exceptions près), et spécialisations démographiques dans l'espace urbain, particulièrement dans l'aire urbaine parisienne.

Ces travaux n'avaient pas pour objectif d'analyser les conséquences de ces redistributions hors du cadre de la métropole, notamment dans les régions péri-métropolitaines (Mirloup, 2004). Il convient de les compléter dans la mesure où les métropoles attirent et redistribuent les populations non seulement à l'échelle des aires urbaines mais aussi au-delà. Les filtrages sociaux et spatiaux des mobilités qui sous-tendent le processus de ségrégation conceptualisé à l'échelle de l'agglomération (Bacqué et Lévy, 2009) ne sont pourtant pas propres à cette échelle d'analyse : au sein des systèmes urbains ou entre espaces ruraux et urbains, les migrations sont sélectives, affectent autant les espaces d'arrivées que de départ (Blum *et al.*, 1985 ; Bonvalet et Lelièvre, 1991 ; Miot, 2012) et contribuent notamment aux disparités intra- et inter-urbaines (Buisson et Rousier, 1998 ; Lacour et Puissant, 1999). Par ailleurs, les frontières thématiques entre les champs de recherche urbains et ruraux s'assouplissent : des concepts initialement conçus pour analyser des transformations urbaines sont adaptés hors des milieux urbains, comme celui de gentrification rurale (Philipps, 1993 ; Richard *et al.*, 2014) ou celui de métropolisation rurale (Lacour, 2005) par exemple, ce qui pourrait témoigner d'une extension des processus urbains au-delà de leurs frontières traditionnelles. Ainsi, il ne suffit pas d'étudier la ségrégation spatiale en contexte métropolitain (Gaschet et Lacour, 2008), mais plutôt d'analyser la métropolisation du processus de ségrégation spatiale, donc selon une emprise spatiale beaucoup plus étendue, aux limites floues.

Les régions péri-métropolitaines, comprenant d'autres pôles du système urbain comme des espaces ruraux environnants, sont des espaces qui sont peu étudiés malgré leurs liens, ne serait-ce qu'en creux, aux dynamiques métropolitaines. Ces régions ne peuvent néanmoins pas être pensées exclusivement selon le modèle centre-périphérie (Mirloup, 2004). En effet, avec l'extension des aires d'influence des pôles urbains, le renforcement de logiques réticulaires, le développement polycentrique des métropoles et la superposition de processus qui se jouent à des échelles de plus en plus diverses, l'émergence d'espaces complexes, « du composite » ou « du chevauchement » (Leroy, 2000), et le brouillage des frontières de l'urbain semblent des caractéristiques inhérentes du processus de métropolisation, justifiant une analyse des transformations sociales englobant espaces métropolitains et péri-métropolitains.

## ***2.2 Les facteurs de la ségrégation : mobilités résidentielles et mobilités sociales***

Les études quantitatives sur la ségrégation résidentielle, notamment en Ile-de-France, sont nombreuses et permettent de suivre l'évolution de la ségrégation sur plusieurs décennies (Préteceille, 2006 ; Schwabe, 2007 ; Godoye et Oliveau, 2019 ; Botton *et al.*, 2020). La littérature portant sur les mécanismes en jeu à l'échelle des agglomérations montre que cette ségrégation est produite par des jeux de mobilité résidentielle et de mobilité sociale (Bacqué et Lévy, 2009). Pourtant, rares sont les travaux empiriques qui parviennent à tenir par les deux bouts les phénomènes de mobilité résidentielle et de mobilité sociale, ne serait-ce qu'en raison de la rareté des données qui le permettent.

D'un côté, il existe de nombreuses publications sur la mobilité sociale, entendue comme les changements de position sociale entre les parents et leurs descendants (ou mobilité sociale intergénérationnelle), et sur la mobilité socio-professionnelle, entendue comme les changements de position sociale en cours de carrière (ou mobilité sociale intragénérationnelle). Celles-ci montrent d'une part que la mobilité

intergénérationnelle depuis les années 1970 dans les pays européens tient davantage aux évolutions de la structure sociale qu'à une fluidité sociale (ou tendance à une convergence des chances d'atteindre une position sociale élevée selon le milieu d'origine), quoique ce dernier phénomène gagne de l'importance dans certains pays comme la France dans les dernières décennies (Erikson et Goldthorpe, 1992 ; Bukodi *et al.*, 2017 ; Collet et Pénicaud, 2019). Elles mettent en évidence, d'autre part, que la mobilité professionnelle en cours de carrière (Duhautois *et al.*, 2012) s'accroît globalement au fil des générations en France, mais inégalement selon le genre et les niveaux de qualification. La spatialisation de ces phénomènes à des échelles infranationales reste assez limitée. Les recherches portant sur la géographie de la mobilité sociale intergénérationnelle (Longley *et al.*, 2021 ; Granström et Engzell, 2023) et celles sur la géographie des opportunités (Reece, 2022) ou sur les « effets de lieu » (Friedrichs *et al.*, 2003) révèlent à quel point l'espace est structuré par des opportunités de mobilité intergénérationnelle différenciées et l'importance des caractéristiques des lieux de vie sur les destinées sociales des habitants, conduisant alors à une différenciation des dynamiques de mobilité sociale entre territoires ou quartiers (Connor et Storper, 2020). Ces travaux se focalisent davantage sur la mobilité sociale des immobiles et occultent bien souvent les mobilités résidentielles.

De l'autre côté, de nombreux travaux partent des mobilités résidentielles pour analyser les changements de composition sociale des territoires à l'échelle nationale ou au sein des agglomérations. C'est le cas par exemple de certaines études sur la gentrification des quartiers en s'intéressant aux mobilités spatiales des habitants (Bidou-Zachariasen, 2003 ; Chabrol, 2011). D'autres ont porté sur les choix résidentiels des habitants des quartiers pavillonnaires de la périphérie francilienne (Berger, 2004 ; Imbert, 2004). Dans ces travaux, la focale ne cible pas spécifiquement les questions de mobilité sociale. Une illustration en est donnée dans le rapport très riche du CGET (désormais ANCT) sur les mobilités résidentielles (2018, p. 68-84), où les phénomènes de concentration des catégories socio-professionnelles sur le territoire national sont analysés sans prendre en compte les changements de catégories socio-professionnelles qui ont pu coïncider avec la mobilité résidentielle. En outre, les questions de positionnement et de mobilité sociale des mobiles ont retenu l'attention de travaux de sociologie urbaine - gentrificateurs ou périurbains par exemple (Collet, 2015 ; Lambert, 2015) -, bien que la mobilité sociale des immobiles reste le plus souvent hors de leur champ d'intérêt. Or les recherches qui intègrent la mobilité sociale dans leur cadre théorique et empirique montrent que celle-ci explique parfois davantage l'embourgeoisement ou la paupérisation d'un quartier que les mobilités résidentielles différentielles entre groupes sociaux (Coulton *et al.*, 2012 ; Bailey *et al.*, 2016 ; Teernstra, 2014 ; Hochstenbach et Van Gent, 2015). Enfin, appréhender la mobilité sociale comme un facteur de ségrégation est d'autant plus pertinent lorsque l'on s'intéresse à la métropolisation, eu égard aux phénomènes de concentration et de redistribution des ressources et des emplois qu'elle entraîne sur un territoire toujours plus éclaté.

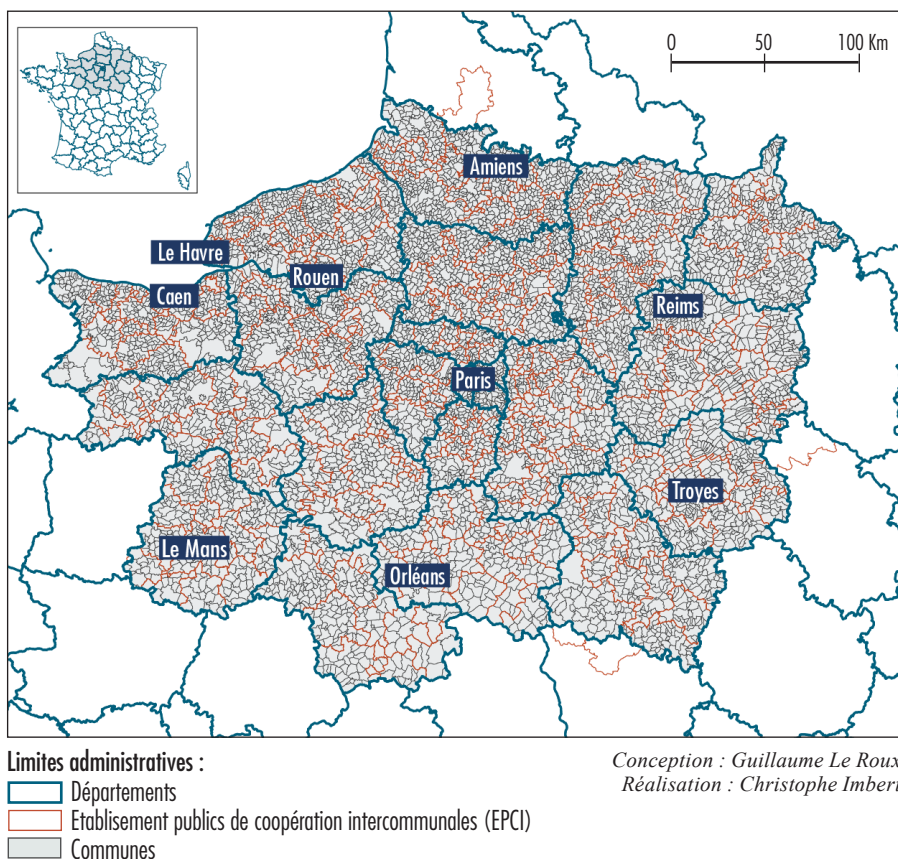
Notre choix est d'intégrer l'ensemble de ces résultats en portant une attention équivalente aux phénomènes de mobilité sociale et de mobilité résidentielle. La perspective individuelle des changements de lieu de résidence et de position socio-professionnelle proposée dans cet article permet non seulement une analyse de ces mécanismes mais offre également un point de vue complémentaire aux nombreux travaux sur la ségrégation mobilisant des données transversales agrégées au niveau d'unités administratives.

### 3. Une mesure de la ségrégation et de ses composantes à partir de la statistique publique

#### 3.1 Le champ géographique

Cet article propose de s'intéresser au cas de la métropolisation parisienne depuis la fin des années 1960, années marquant son accélération combinée à des changements profonds de la structure socio-professionnelle au sein de la région parisienne et du territoire national. La métropolisation parisienne constitue un cas d'étude particulièrement adapté à notre recherche sur les liens entre métropolisation et ségrégation pour différentes raisons. D'une part, elle est emblématique par rapport au caractère macrocéphalique et socialement sélectif de l'urbanisation française. L'agglomération parisienne a par ailleurs toujours constitué un cas d'école pour étudier les mécanismes de ségrégation spatiale et ces phénomènes doivent être analysés sous un jour nouveau au regard de l'avancée dans le processus de métropolisation. Le changement d'échelle d'observation proposé dans cet article cherche à rendre compte des jeux de mobilités sociales et spatiales qui affectent non seulement l'agglomération parisienne mais aussi l'ensemble des territoires qui y sont liés. Le Bassin parisien, qui émerge dans les années 1960 comme une grande région fonctionnelle portée par des politiques d'aménagement du territoire et qui se caractérise par un système urbain étroitement connecté par des flux matériels et immatériels centralisés par Paris (Thiard, 2003 ; Gilli, 2005), apparaît comme le champ géographique adapté à notre étude. Par ailleurs, cet espace bénéficie de la décentralisation de l'industrie parisienne dès les années 1950 (Saint-Julien, 1982), décentralisation susceptible d'avoir rebattu les cartes en ce qui concerne les migrations et les opportunités de mobilité sociale (Palierne et Riquet, 1966).

Figure 1 - Champ géographique d'étude



Nous retenons donc dans cet article le champ géographique qui comprend l'Ile-de-France et 15 départements de son aire d'influence (en tant que système urbain fonctionnel<sup>3</sup>) tels que définis par Hall et Pain (2006) (Figure 1). Cet espace compte 273 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant 8972 communes, soit environ un cinquième du territoire métropolitain et, actuellement, un peu moins du tiers de sa population.

Le champ géographique mobilisé regroupe ainsi une grande diversité de territoires, l'agglomération parisienne et sa couronne périurbaine, des réseaux de villes structurants (Caen-Rouen-Le Havre, Orléans-Blois, Reims-Châlons-Epernay-Troyes) et leurs communes polarisées, comme des communes rurales hors influence de pôles urbains.

### 3.2 La mesure de la ségrégation

Un bilan de la ségrégation spatiale est dressé à partir des données de recensements harmonisés de la population (données Saphir – Insee). La mesure s'appuie sur le regroupement des individus actifs en trois strates sociales<sup>4</sup> selon leur catégorie socio-professionnelle :

- Strates supérieures : cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés
- Strates intermédiaires : petits indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs), professions intermédiaires
- Strates inférieures : employés, ouvriers et chômeurs n'ayant jamais travaillé

Cette distinction en trois grandes strates est rendue nécessaire pour des questions d'effectifs liés aux traitements ultérieurs à partir de l'*Echantillon Démographique Permanent*. Ce choix procède d'un arbitrage entre finesse de la catégorisation sociale et du découpage spatial, des travaux beaucoup plus précis en termes de catégorisation spatiale et sociale existant par ailleurs mais sans perspective individuelle longitudinale (Préteceille, 2006). En dépit de leur hétérogénéité interne, ces strates permettent de détecter des changements majeurs dans des trajectoires sociales, ascendantes ou descendantes (Dalud-Vincent, 2021). Pour chacune de ces strates sont produits deux indices complémentaires permettant de mesurer la concentration spatiale de ces groupes pour chaque millésime du recensement (1968-1975-1982-1990-1999-2007-2012-2017) et en mobilisant deux unités spatiales (les communes et les ECPI) :

- L'indice de ségrégation de Duncan et Duncan (1955), qui mesure la proportion du groupe qui devrait changer d'unité spatiale pour avoir une répartition équilibrée sur l'ensemble des unités spatiales du champ géographique étudié (1). Un indice égal à 0 signifie une absence de ségrégation et un indice égal à 1 une ségrégation totale (autrement dit les unités spatiales accueillent soit uniquement des individus du groupe soit aucun individu du groupe).

$$(1) \quad S = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^n \left| \frac{x_i}{X} - \frac{t_i - x_i}{T - X} \right|$$

Avec :  $x_i$  = Population du groupe X dans l'unité spatiale  $i$ ,  $X$  = Population du groupe X dans le champ géographique ;  $t_i$  = Population totale dans l'unité spatiale  $i$ ,  $T$  = Population totale dans le champ géographique,  $n$  = Nombre d'unités spatiales dans le champ géographique.

<sup>3</sup> Voir la définition sur le site de l'Atlas de la mégarégion parisienne :

<https://atlas-paris-mega-region.univ-rouen.fr/>

<sup>4</sup> Le terme de strate sociale a été choisi dans cet article dans une conception d'une société hiérarchisée en strates selon différents critères (revenus, statut, pouvoir), plus ou moins perméables, laissant la place à des phénomènes de mobilité sociale inter- et intra-générationnelle.



• L'indice d'autocorrélation spatiale de Moran (1950), qui mesure le degré de ressemblance entre la proportion du groupe considéré dans les unités spatiales et celles de leurs voisins, ceux-ci étant définis par le fait de posséder au moins un point de leurs limites administratives en commun (2). Un indice proche de 1 signifie que les EPCI voisins ont tendance à avoir le même profil, un indice proche de 0 une absence de corrélation entre profils des EPCI voisins et un indice proche de -1 que les EPCI voisins ont des profils au contraire très dissemblables.

$$(2) \quad I = \frac{n}{\sum_i \sum_j w_{ij}} \frac{\sum_i \sum_j w_{ij} (p_i - \bar{P})(p_j - \bar{P})}{\sum_i w_{ij} (p_i - \bar{P})}$$

Avec :  $p_i$  = Proportion du groupe dans l'unité spatiale  $i$ ,  $\bar{P}$  = Proportion moyenne du groupe dans les unités spatiales,  $n$  = Nombre d'unités spatiales dans le champ géographique,  $w_{ij} = 1$  si les unités  $i$  et  $j$  sont voisines et 0 sinon.

Enfin, la composition sociale des EPCI est mesurée par un Indicateur de Composition Sociale (ICS), qui correspond au nombre d'individus des strates supérieures pour 100 personnes des strates inférieures, et qui permet, à la manière de Pinçon et Pinçon-Charlot (2008), de rendre compte du poids relatif des populations aux deux extrémités de la hiérarchie sociale. Etant donné les changements de structure socio-professionnelle importants qui interviennent sur la période d'analyse, nous mobilisons un *ICS relatif* qui est égal à l'ICS de l'EPCI divisé par l'ICS calculé sur l'ensemble du Bassin parisien à la date considérée. Par ailleurs, les EPCI dont l'évolution de l'ICS sur une période intercensitaire donnée est supérieure à  $\frac{1}{2}$  écart-type à la moyenne des évolutions des EPCI sont considérés comme des EPCI connaissant un *embourgeoisement relatif* et ceux dont l'évolution est inférieure à  $-\frac{1}{2}$  écart-type à la moyenne sont considérés comme connaissant une *paupérisation relative*, les autres étant considérés comme *stables*.

### 3.3 La mesure des composantes du changement social

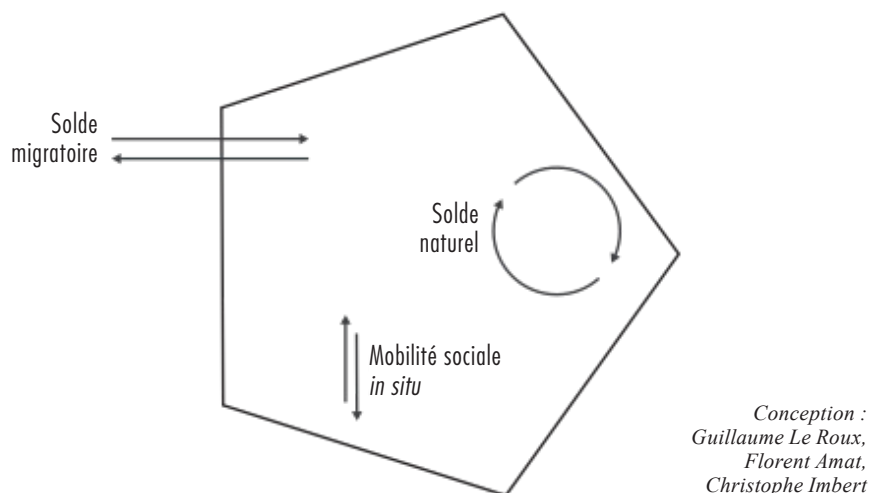
Les évolutions de la composition sociale d'un territoire sont le produit de différentes dynamiques des populations : les entrées et sorties du territoire et les évolutions de la population sur place. Analyser la ségrégation, ou la concentration de certaines strates sociales dans l'espace, à partir de ces composantes permet de mieux comprendre les moteurs du changement social des territoires. En s'inspirant de travaux récents réalisés dans d'autres contextes (Coulton *et al.*, 2012 ; Bailey *et al.*, 2016), nous proposons dans cet article une méthode originale pour mesurer ces composantes.

Le principe de cette méthode puise dans celle de décomposition de la croissance démographique (Caselli *et al.*, 2001) : la variation de population sur un territoire est égale à la somme du solde migratoire (immigration - émigration) et du solde naturel (naissance - décès). Appliqué à la croissance de chacune des strates sociales, le solde naturel correspond à la différence entre les entrées et les sorties du marché du travail des membres de la strate et un nouveau terme apparaît étant donné que les individus peuvent changer de strate sociale en changeant de catégorie socio-professionnelle. Trois composantes sont ainsi distinguées (Figure 2) : le solde migratoire<sup>5</sup> (immigration - émigration d'individus de la strate sociale considérée), le solde naturel (entrées en activité - sorties de l'activité d'individus de la strate sociale considérée) et la mobilité sociale *in situ* (mobilité socio-professionnelle vers la strate sociale considérée - mobilité socio-professionnelle depuis la strate sociale considérée).

---

<sup>5</sup> Il s'agit ici des entrées et des départs du territoire étudié en considérant la mobilité résidentielle.

**Figure 2 : Composantes de la croissance des strates sociales sur un territoire**



Les données de recensement ne permettent pas de saisir la mobilité socioprofessionnelle pour un individu donné. C'est pourquoi nous mobilisons l'*Echantillon Démographique Permanent* (EDP) de l'Insee. L'EDP<sup>6</sup>, créé en 1967 par l'Insee, est un panel sociodémographique de grande taille mis en place pour étudier les parcours de vie individuels. Parmi les sources de données appariées pour ce panel, nous mobilisons les recensements de 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999 et les enquêtes annuelles de recensement à partir de 2004 et jusqu'en 2009<sup>7</sup>. Elles nous permettent de suivre en parallèle, pour chaque individu du panel (*i.e.* les personnes résidant en France nées les quatre premiers jours d'octobre<sup>8</sup>) et entre chaque recensement, sa mobilité géographique (changement d'EPCI) et sa mobilité socio-professionnelle (changement de strate sociale).

L'analyse des composantes du changement social est réalisée pour chaque période intercensitaire entre 1968 et 2007<sup>9</sup> et, pour des raisons d'effectifs, au niveau des EPCI<sup>10</sup>. Nous estimons ainsi à partir de l'EDP pour chaque EPCI du bassin parisien, pour chaque période intercensitaire entre 1968 et 2007, et pour chaque strate sociale :

- Les taux de croissance annuels moyens (3)
- Les taux annuels de migration nette (4)
- Les taux annuels d'accroissement naturel (5)
- Les taux annuels de mobilité sociale *in situ* (6)

<sup>6</sup> <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1166>

<sup>7</sup> Les estimations produites pour 2007 agrègent cinq vagues d'enquête (de 2005 à 2009), afin de couvrir l'ensemble du territoire étudié.

<sup>8</sup> Pour chaque période intercensitaire, nous sélectionnons dans l'EDP les individus qui résident au sein du champ géographique étudié au moins en début ou en fin de période avec une CS renseignée, soit à une exception près plus de 100 000 individus, au maximum 148 154 individus pour la période 1990-1999 et au minimum 77 442 pour la période 1999-2007. Le plus faible effectif de cette dernière période résulte du passage aux enquêtes annuelles du recensement, n'enquêtant qu'une partie de la population.

<sup>9</sup> Le passage aux enquêtes annuelles du recensement pose de nombreux problèmes dans notre démarche et notamment la perte d'information sur les entrées et sorties du territoire français, ce qui nous conduit à réduire la période d'analyse. Nous estimons tout de même les composantes de la croissance des classes sociales entre 1999 et 2007 en estimant l'émigration internationale, impossible à mesurer à partir de l'EDP seul, par différence entre les taux de croissance mesurés par l'EDP et par Saphir.

<sup>10</sup> Les estimations des composantes de la croissance de chaque classe sociale dans les EPCI ne sont réalisées qu'à partir du moment où l'on observe au moins 20 individus EDP aux deux dates des recensements concernés.

$$\begin{aligned}
 (3) \text{ taux de croissance annuels moyens} & \quad TAMN_c = \frac{M_{is} - M_{es}}{\frac{n}{2}(S_1 + S_2)} \\
 (4) \text{ taux annuels de migration nette} & \quad TCAM_c = \frac{S_2 - S_1}{\frac{n}{2}(S_1 + S_2)} \\
 (5) \text{ taux annuels d'accroissement naturel} & \quad TAAN_c = \frac{I_{0s} - I_{s0}}{\frac{n}{2}(S + S_2)} \\
 (6) \text{ taux annuels de mobilité sociale } in \text{ situ} & \quad TAMS_c = \frac{I_s - I_{s\bar{x}}}{\frac{n}{2}(S_1 + S_2)}
 \end{aligned}$$

Avec :  $n$  = nombre d'années entre les deux dates de recensement  $t_1$  et  $t_2$ ,  $S_1$  = effectif de la strate sociale de l'unité spatiale en  $t_1$ ,  $S_2$  = effectif de la strate sociale de l'unité spatiale en  $t_2$ ,  $M_{is}$  = nombre de personnes de la strate sociale en  $t_2$  qui se sont installées dans l'unité spatiale entre  $t_1$  et  $t_2$ ,  $M_{es}$  = nombre de personnes de la strate sociale en  $t_1$  qui sont parties de l'unité spatiale entre  $t_1$  et  $t_2$ ,  $I_{0s}$  = nombre de personnes présentes dans l'unité spatiale en  $t_1$  et  $t_2$  inactives en  $t_1$  et qui appartiennent à la strate sociale en  $t_2$ ,  $I_{s0}$  = nombre de personnes présentes dans l'unité spatiale en  $t_1$  et  $t_2$  (ou décédées sur la période) qui appartiennent à la strate sociale en  $t_1$  et deviennent inactives en  $t_2$  (ou décédées sur la période),  $I_{\bar{x}s}$  = nombre de personnes présentes dans l'unité spatiale en  $t_1$  et  $t_2$  appartenant à une autre strate sociale en  $t_1$  et qui appartiennent à la strate sociale en  $t_2$ ,  $I_{s\bar{x}}$  = nombre de personnes présentes dans l'unité spatiale en  $t_1$  et  $t_2$  qui appartiennent à la strate sociale en  $t_1$  et appartenant à une autre strate sociale en  $t_2$ .

Pour la strate sociale  $s$ , on a alors l'égalité :  $TCAM_s = TAMN_s + TAAN_s + TAMS_s$

## 4. L'accentuation de la ségrégation socio-spatiale depuis 1968 et ses logiques spatiales et temporelles

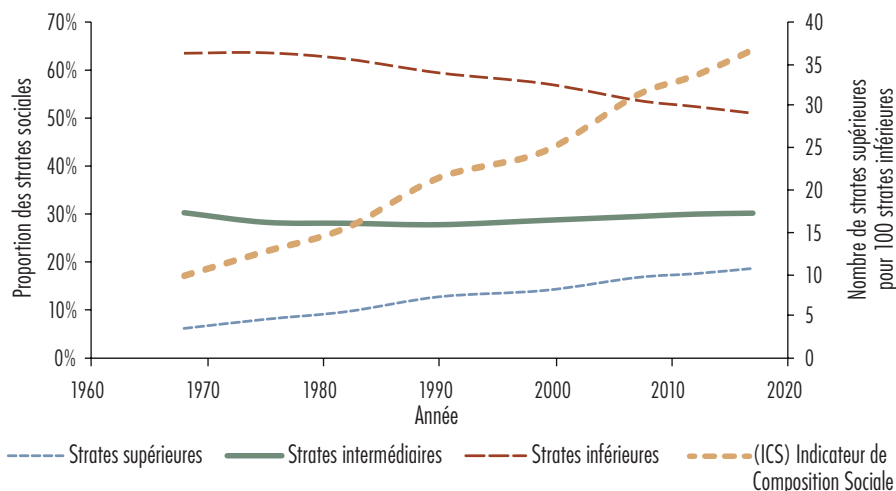
Après avoir dressé un bilan de la ségrégation depuis 1968, nous analyserons comment mobilités géographiques et mobilités sociales ont contribué à l'intensification de la ségrégation au sein du Bassin parisien.

### 4.1 Un bilan des ségrégations au sein du Bassin parisien depuis 1968

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la structure socio-professionnelle s'est radicalement transformée en France et au sein du Bassin parisien. Avec une présence déjà plus importante de cadres, professions intermédiaires et employés, la tertiarisation de l'emploi et la croissance des strates supérieures au sein du bassin parisien est encore plus rapide que dans le reste de la France (Amat *et al.*, 2021). Entre 1968 et 2017, le rapport entre l'effectif des strates supérieures et celui des strates inférieures est presque multiplié par quatre, avec une progression quasi-linéaire sur la période (Figure3).

Parallèlement, les strates supérieures et les strates inférieures se sont concentrées dans certaines communes, certains EPCI et certaines grandes zones tandis que les strates intermédiaires se sont dispersées dans l'ensemble du Bassin parisien. Cette concentration spatiale des extrêmes de la hiérarchie sociale s'est principalement réalisée entre le milieu des années 1970 et celui des années 2000 (Figure 4), rejoignant des résultats montrés sur cette période sur le cas francilien et les grandes aires urbaines françaises (Préteceille, 2006 ; Schwabe, 2007) et les faibles évolutions constatées à partir des années 2000, si ce n'est la poursuite de la concentration

**Figure 3 : Proportion des différentes strates sociales entre 1968 et 2017 dans le Bassin parisien**



Source : Insee [Producteur], Recensement de la population - 2017 - saphir [Fichiers de données], Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) [Diffuseur], <http://doi.org/10.34724/CASD.10.3256.V2>

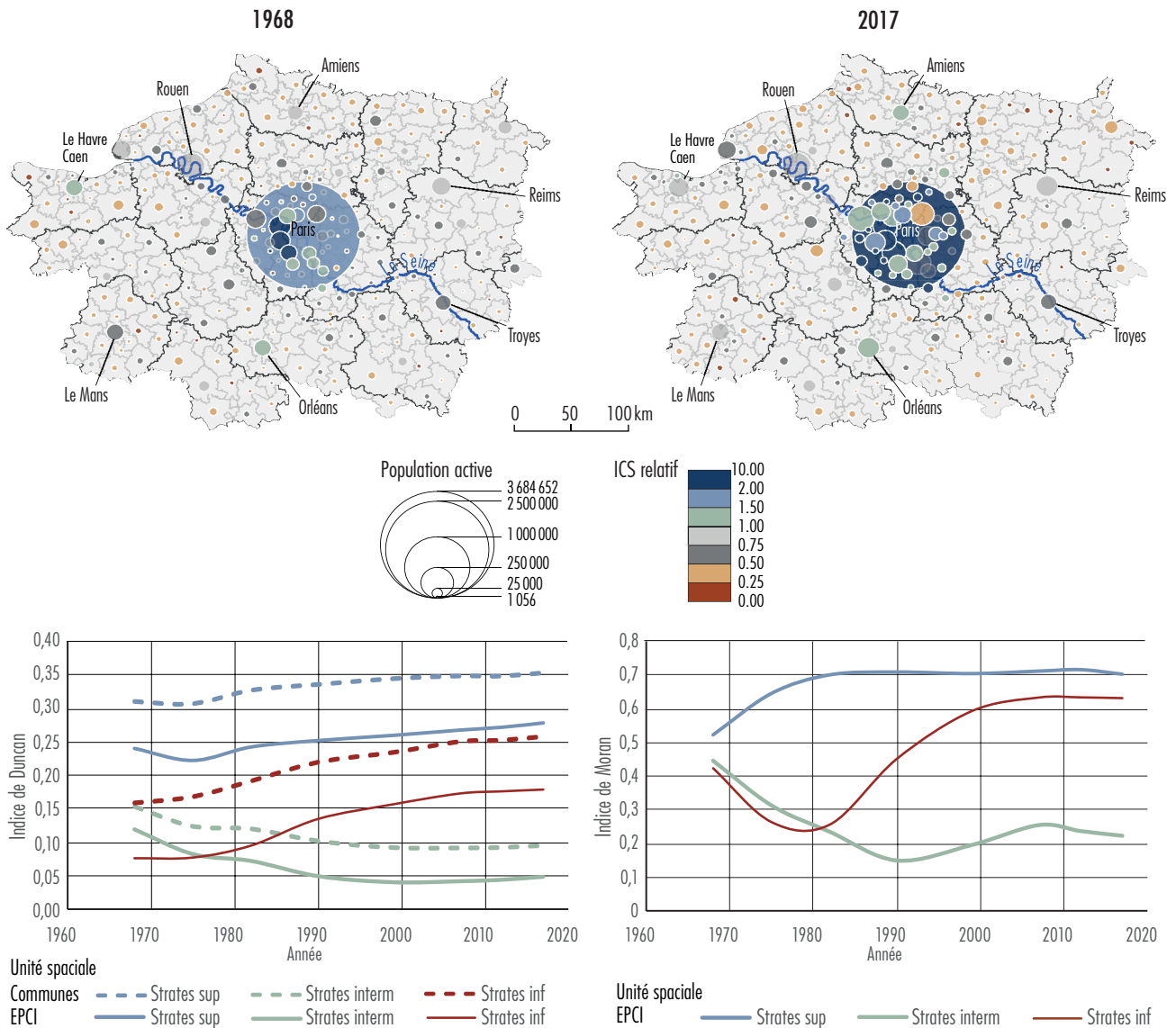
des cadres (Godoye et Oliveau, 2019). Les indices de Duncan et Duncan et de Moran montrent que les strates supérieures sont les plus concentrées au sein du Bassin parisien quelle que soit le niveau considéré et que cette concentration dans les communes et les EPCI progresse lentement et constamment depuis 1975. L'indice de Moran montre par ailleurs qu'une macro-ségrégation se met en place entre 1968 et 1982, correspondant à la concentration des strates supérieures dans les EPCI de l'ouest francilien. Les strates inférieures, faiblement ségréguées en 1968, voient leurs indices de Duncan et Duncan progresser de manière très forte à partir des années 1980 pour se stabiliser autour des années 2010. L'indice de Moran montre que cette période est aussi marquée par une macro-ségrégation des strates inférieures qui ont tendance à davantage se regrouper dans des EPCI voisins.

La cartographie de l'ICS relatif montre ces phénomènes de concentration en même temps qu'une complexification de la géographie sociale du bassin parisien, qui passe d'une géographie marquée par le gradient urbain et les divisions sociales est-ouest franciliennes, à des divisions plus accusées entre grandes zones et moins marquées par la taille des EPCI et à une mosaïque sociale plus complexe autour de l'Île-de-France (Figure 4, page 13).

#### 4.2 Les facteurs de différenciation socio-territoriale à l'échelle macro et méso

L'étude de la croissance des différentes strates sociales et de ses composantes à l'échelle du Bassin parisien montre des différences marquées entre strates sociales (Figure 5). En raison des transformations de la structure socio-professionnelle, la croissance des classes supérieures est bien supérieure à celle des autres strates sociales. Elle oscille et a tendance à ralentir depuis les années 1990. Quelle que soit la période, la mobilité socio-professionnelle, c'est-à-dire l'ascension socio-professionnelle des habitants du Bassin parisien, contribue pour moitié (voire plus) à cette croissance. Les échanges migratoires constituent le deuxième facteur le plus important de la croissance, plus variable selon les périodes : le Bassin parisien est particulièrement attractif pour les strates supérieures au cours des années 1980. Par ailleurs, mis à part au début des années 1970, l'accroissement naturel contribue peu à cette évolution : les entrées et sorties d'activité sont donc assez équilibrées.

Figure 4 : Evolution de la ségrégation des strates sociales entre 1968 et 2017



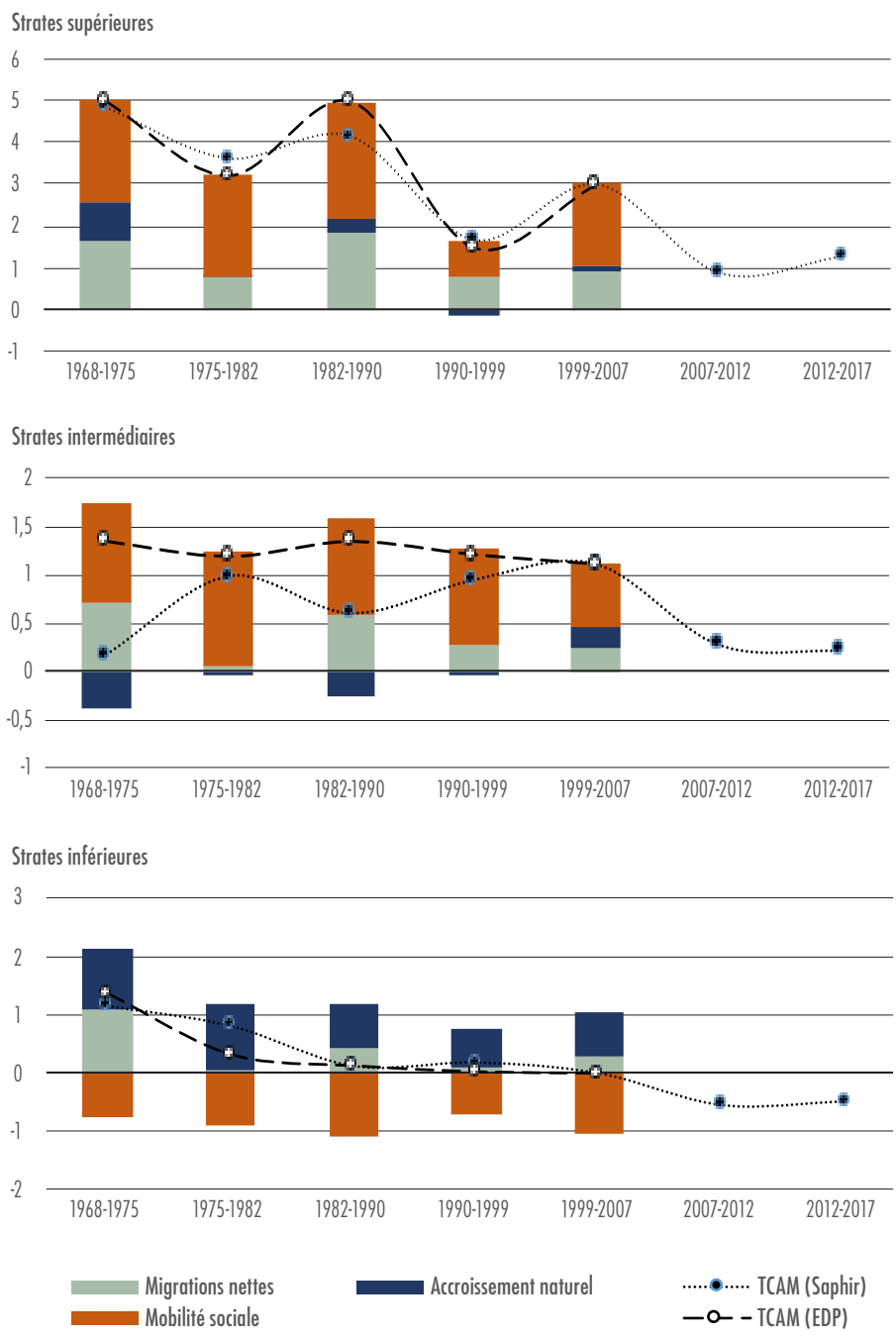
Source : Insee [Producteur], Recensement de la population - 2017 - saphir [Fichiers de données], Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) [Diffuseur], <http://doi.org/10.34724/CASD.10.3256.V2>

Conception : Guillaume Le Roux  
Réalisation : Guillaume Le Roux, Florent Amat

Les strates intermédiaires ont cru à des rythmes moins soutenus que les strates supérieures. A noter que, pour elles, les taux de croissance sont assez mal estimés à partir de l'EDP. Les composantes de la croissance sont assez comparables aux strates supérieures avec néanmoins une plus faible composante migratoire notamment à la fin des années 1970 et à partir des années 1990.

Depuis le milieu des années 1970, la croissance des strates inférieures affiche un niveau très bas, si ce n'est négatif au tournant des années 2000. Les composantes de la croissance sont très différentes des autres strates sociales avec notamment une faible composante migratoire. L'accroissement naturel positif s'équilibre avec la croissance négative due à la mobilité sociale ascendante. Ce constat s'explique en partie par le fait que les personnes ont tendance à occuper en début de carrière des positions socioprofessionnelles basses avant de connaître une ascension socioprofessionnelle, notamment les jeunes qualifiés déclassés à l'embauche (Duhautois *et al.*, 2012).

**Figure 5 : Composantes de la croissance des strates sociales à l'échelle du bassin parisien depuis 1968**



Sources : Insee [Producteur], Recensement de la population - 2017 - saphir [Fichiers de données], Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) [Diffuseur], <http://doi.org/10.34724/CASD.10.3256.V2> ; Insee & Ministère des Finances (DGFIP) [Producteur], Echantillon Démographique Permanent - 2019 [Fichiers de données], Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) [Diffuseur], <http://doi.org/10.34724/CASD.11.4094.V2>

Cette démarche d'analyse a été reproduite à l'échelle des EPCI pour étudier les facteurs de différenciation socio-territoriale. La complexité des données et la diversité des dynamiques nous ont conduit à poursuivre une démarche typologique. Deux analyses en composantes principales (ACP) suivies de classifications ascendantes

hiérarchiques (CAH) ont été menées<sup>11</sup>, l'une sur les EPCI-période<sup>12</sup> qui connaissent un embourgeoisement relatif (cf. 3.2) et l'autre sur les EPCI-période qui connaissent une paupérisation relative. Les variables actives introduites sont celles présentées dans le Tableau 1 : les taux de croissances des différentes strates sociales et les composantes de la croissance pour les strates supérieures et les strates inférieures. Trois types d'embourgeoisement et trois types de paupérisation sont ainsi distingués.

La classe 1 de la typologie de l'embourgeoisement, nommée par la suite « embourgeoisement par la fermeture aux strates inférieures », se caractérise par une faible croissance démographique et l'absence de croissance des strates inférieures du fait d'une faible contribution migratoire et naturelle et d'importants phénomènes d'ascension sociale *in situ*. Cette classe s'observe surtout dans les EPCI déjà embourgeoisés et de grande taille. La classe 2, « embourgeoisement par la mobilité sociale et les échanges migratoires », se distingue par de forts taux de mobilité sociale *in situ* vers les strates supérieures tout en ayant des soldes migratoires élevés en leur faveur. La classe 3, « embourgeoisement par le peuplement », se caractérise par une croissance démographique très forte portée par les soldes migratoires, à des niveaux bien plus élevés pour les strates supérieures que pour les autres strates sociales.

**Tableau 1 : Caractérisation des classes d'EPCI en embourgeoisement et en paupérisation par les variables actives et supplémentaires**

	Embourgeoisement relatif			Paupérisation relative		
	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
<b>Variables actives (moyenne)</b>						
TCAM sup*	4,04	9,23	13,61	1,19	1,03	3,06
TCAM interm	1,57	2,68	6,54	-1,37	0,44	0,78
TCAM inf	0,01	1,77	5,12	0,88	0,66	2,80
TAMN sup	2,84	6,59	14,34	6,91	1,23	3,26
TAAN sup	-0,90	0,07	0,48	0,54	-2,08	0,34
TAMS sup	1,16	2,58	-0,03	0,99	1,90	3,30
TAMN inf	0,48	1,95	4,77	-0,01	0,57	2,68
TAAN inf	0,53	0,81	1,49	1,89	0,26	1,37
TAMS inf	-0,82	-0,34	-0,64	-0,12	-0,53	-0,49
<b>Variables supplémentaires (moyenne)</b>						
ICS relatif t1	1,67	0,97	0,94	0,43	0,46	0,58
Variation de l'ICS relative à la moyenne	+128,8%	+138,1%	+201,8%	-99,3%	-98,4%	-101,0%
Pop active t1	153676	13842	15437	9217	12609	7810

Note : \* TCAM : Taux de croissance annuelle moyen ; TAMN : Taux annuel de migrations nettes ; TAAN : Taux annuel d'accroissement naturel ; TAMS : Taux annuel de mobilité sociale ; sup : des strates supérieures ; interm : des strates intermédiaires ; inf : des strates inférieures ;

les cases vertes et bleues correspondent aux moyennes, respectivement, significativement plus élevées et significativement plus basses que la moyenne des EPCI qui s'embourgeoisent/se paupérisent

Source : Insee & Ministère des Finances (DGFiP) [Producteur], Echantillon Démographique Permanent - 2019 [Fichiers de données], Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) [Diffuseur], <http://datapresentation.casd.eu/10.34724/CASD.11.4094.V2>

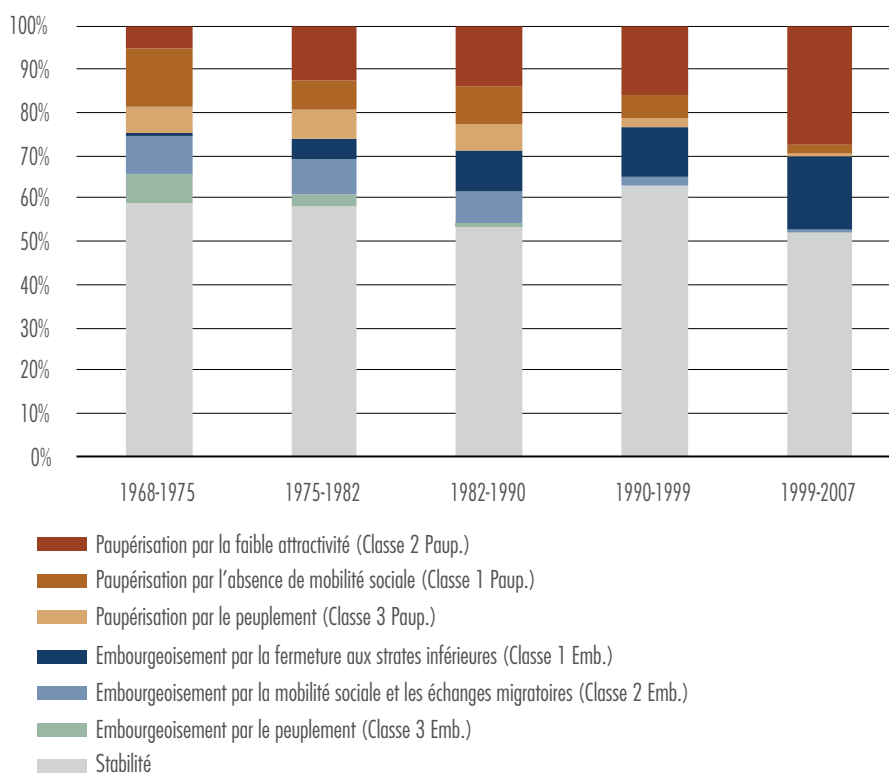
<sup>11</sup> Les CAH ont été réalisées sur les 7 premiers axes de l'ACP, représentant respectivement 93,7% et 88,7% de l'inertie totale pour les EPCI-périodes qui s'embourgeoisent et ceux qui se paupérisent.

<sup>12</sup> L'unité d'observation est l'EPCI-période, c'est-à-dire que l'analyse est faite sur l'ensemble des périodes intercensitaires entre 1968 et 2007. Ainsi chaque EPCI est représenté autant de fois qu'il y a de périodes intercensitaires.

La classe 1 de la typologie de la paupérisation, « paupérisation par l'absence de mobilité sociale » se distingue par un faible niveau de mobilité sociale *in situ* vers les classes supérieures et un très fort taux d'accroissement naturel des strates inférieures. Elle s'observe dans des EPCI qui ont déjà une très faible présence de strates supérieures. La classe 2 « paupérisation par la faible attractivité » se caractérise par des niveaux de croissance démographique faibles, un faible solde migratoire des strates supérieures et surtout leur non-renouvellement par les nouvelles générations (taux d'accroissement naturel très négatif). La classe 3 « paupérisation par le peuplement » se distingue par des taux de croissance démographique élevés et des soldes migratoires très importants en faveur des strates inférieures. Elle s'observe davantage dans des EPCI de petite taille. (tableau 1)

La répartition de ces différentes classes d'EPCI en fonction des périodes intercensitaires présente des logiques temporelles prononcées (Figure 6). Au fil du temps, le modèle d'embourgeoisement par la fermeture aux strates inférieures se substitue aux modèles d'embourgeoisement par le peuplement et par la mobilité sociale tandis que le modèle de paupérisation par la faible attractivité se substitue aux modèles de paupérisation par le peuplement et par l'absence de mobilité sociale.

**Figure 6 : Distribution des classes d'EPCI par période intercensitaire**



Source : Insee & Ministère des Finances (DGFIP) [Producteur], Echantillon Démographique Permanent - 2019 [Fichiers de données], Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) [Diffuseur], <http://doi.org/10.34724/CASD.11.4094.V2>

### 4.3 Logiques spatiales et temporelles par les trajectoires territoriales

Observer les trajectoires des EPCI en fonction du séquençage de leur appartenance aux différentes classes au cours du temps permet de saisir les logiques temporelles et spatiales des différenciations socio-territoriales tout au long du processus de métropolisation. Une classification de ces trajectoires par la méthode d'appariement



optimal (Abbot et Forrest, 1986) a permis de distinguer 5 types de trajectoires<sup>13</sup> (Figure 7 ; Figure A-1).

Un premier type « embourgeoisement continu » (2) rassemble des EPCI qui ont connu de nombreuses étapes d'embourgeoisement. La succession de ces étapes n'est pas anodine et suit grossièrement une logique d'embourgeoisement par le peuplement, suivie d'un embourgeoisement par la mobilité sociale et les échanges migratoires puis par la fermeture aux strates inférieures. Il se localise principalement dans la métropole du Grand Paris et les EPCI de l'ouest et du sud franciliens jusqu'au périurbain relativement éloigné. Ce type de trajectoires met clairement en évidence le peuplement périurbain parisien par les strates supérieures, continu depuis les années 1960. Seuls deux EPCI hors de l'aire urbaine parisienne sont classés dans cette catégorie, les Communautés de communes Cœur de Nacre sur la côte normande à proximité de Caen et Portes de Sologne à proximité d'Orléans.

Un deuxième type « embourgeoisement récent » (5) renvoie à des trajectoires d'embourgeoisement plus récent, et de fait plutôt par un processus de fermeture aux strates inférieures et des phases de stabilité (voire parfois de paupérisation) antérieures. Ces trajectoires sont donc assez hétérogènes et n'aboutissent pas forcément à une présence de strates supérieures plus élevée que la moyenne (Figure 4). On retrouve ce type aux marges des communes du premier type de l'aire urbaine parisienne mais aussi dans certaines agglomérations ou dans leur périurbain, comme à Caen, Orléans et Compiègne, ou à proximité du Havre.

Un troisième type « stabilité relative » (3) correspond aux trajectoires marquées par de nombreuses phases de stabilité relative. Ces EPCI ont globalement suivi les mêmes recompositions sociales que la moyenne du Bassin parisien. Il regroupe une grande diversité d'EPCI, plus ou moins urbanisés, avec un rapport entre strates supérieures et strates inférieures à l'arrivée assez diversifié, quoique rarement plus élevé que la moyenne. On peut toutefois identifier des localisations particulières, notamment leur présence au sein de l'axe Seine (Eure, Seine-Maritime, Calvados) et à proximité de l'armature urbaine secondaire comme autour de Reims, Orléans, Troyes, Le Mans, Amiens ou Blois.

Un quatrième type « paupérisation par perte d'attractivité » (4) correspond à des trajectoires marquées par des phases de stabilité et de paupérisation, le plus souvent du fait d'une faible attractivité pour les strates supérieures. Cette forme de paupérisation se produit plus fréquemment sur les périodes intercensitaires récentes que sur celles plus anciennes. Elles sont en général passées par des phases antérieures de paupérisation soit par le peuplement, soit par l'absence de mobilité sociale ascendante. On y retrouve des EPCI relativement petits aux marges du Bassin parisien et souvent éloignés des villes moyennes. Ces EPCI pouvaient avoir une présence de strates supérieures proche de la moyenne du Bassin parisien en début de période mais généralement très en dessous en fin de période. On les retrouve notamment dans les régions rurales agricoles et industrielles de l'ouest allant du Bocage ornais à la Beauce en passant par le Perche, mais aussi aux marges nord et est du Bassin, dans l'Aisne, les Ardennes et la Marne. Ce sont des zones marquées par la perte d'emplois agricoles et industriels (mais aussi de l'emploi public) ainsi que par un déclin démographique (Thiard, 2003).

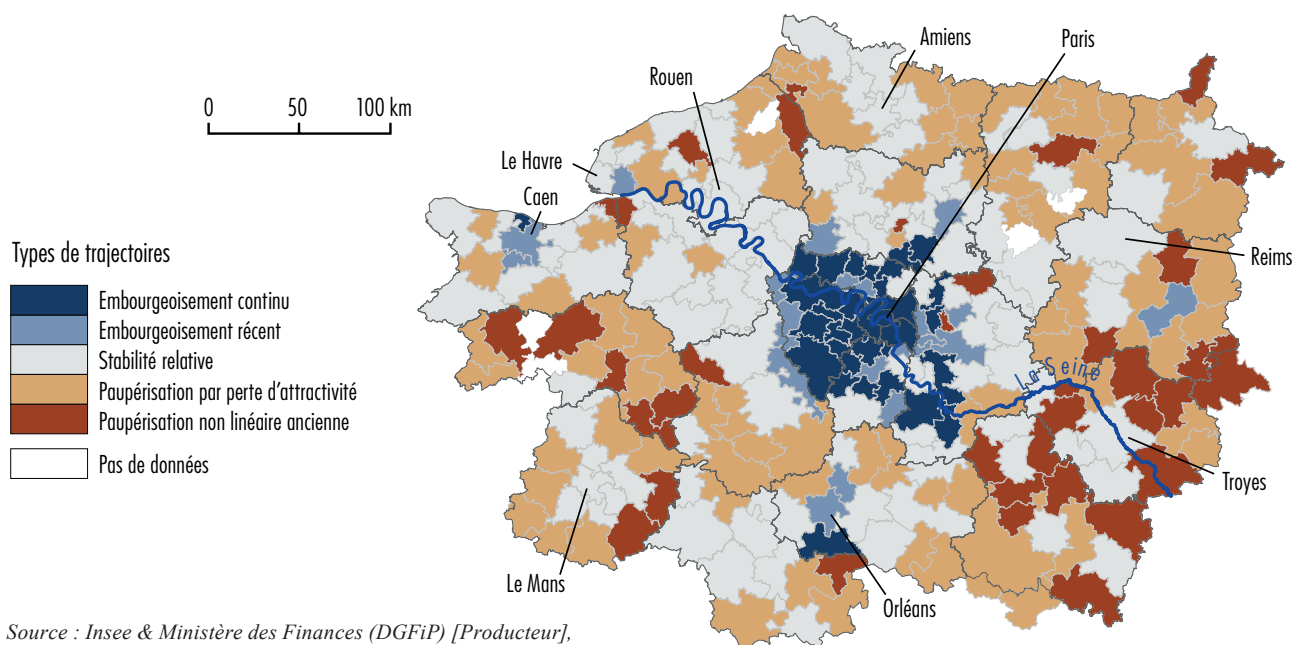
Le dernier type « paupérisation non linéaire ancienne » (5) regroupe des EPCI qui ont connu très tôt des phases de paupérisation relative, plus souvent que dans les autres types par le peuplement et par l'absence de mobilité sociale, et seulement

---

<sup>13</sup> La méthode d'appariement optimal a été réalisée sur les EPCI ayant moins de 3 états manquants, ce qui explique les EPCI non classés sur la carte. Le coût d'insertion/suppression a été fixé à 1 et celui de substitution à 1 pour les transitions d'une classe d'embourgeoisement/paupérisation à une autre classe d'embourgeoisement/paupérisation, à 1,5 pour les transitions vers et depuis l'état stable et à 2 pour passer d'une classe d'embourgeoisement à une classe de paupérisation ou l'inverse.

plus récemment par une perte d'attractivité. Certains d'entre eux ont également connu des phases d'embourgeoisement relatif, souvent par des phénomènes de mobilité sociale *in situ*, entre deux phases de paupérisation. La petite taille de ces EPCI expliquerait l'instabilité des dynamiques observées et la plupart d'entre eux, malgré ces phases d'embourgeoisement, ont une présence de strates supérieures en fin de période basse voire très basse. Ces EPCI se localisent à proximité des EPCI du type précédent mais se concentrent également dans l'Aube et l'Yonne, dans les interstices entre Châlons-en-Champagne, Troyes et Auxerre.

**Figure 7 : Classification des EPCI selon leurs trajectoires socio-territoriales entre 1968 et 2007**



Source : Insee & Ministère des Finances (DGFIP) [Producteur],  
Echantillon Démographique Permanent - 2019 [Fichiers de données]  
Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) [Diffuseur],  
<http://doi.org/10.34724/CASD.11.4094.V2>

Conception : Guillaume Le Roux  
Réalisation : Guillaume Le Roux, Florent Amat

## 5. Conclusion

Cet article montre que l'accélération du phénomène de métropolisation s'est accompagnée d'une division sociale du Bassin parisien plus marquée. Cette dynamique s'est largement constituée entre les années 1970 et 2000, résultat que l'on peut lier aux phénomènes de périurbanisation qui se sont intensifiés sur cette période (Berger, 2004) mais aussi aux évolutions de la répartition des ressources et des emplois plus largement sur le territoire. Les espaces proches de Paris, plus particulièrement à l'ouest, ont accueilli une part croissante de cadres, bien plus élevée que celle de la région tandis que certains espaces ruraux particulièrement fragiles d'un point de vue de leur économie locale se sont paupérisés. Ces évolutions sont à mettre en parallèle avec la concentration des emplois à haut niveau de qualification dans les plus grandes villes et avec la décentralisation industrielle parisienne suivie localement d'une désindustrialisation ayant freiné la mobilité sociale des strates inférieures et d'une partie des strates intermédiaires. Entre les deux extrêmes, on observe une diversité de situations qui ne s'explique pas simplement par la position dans la hiérarchie urbaine ni par la spécialisation des territoires dans le secteur industriel.

L'analyse des moteurs de ces recompositions montre que les phénomènes de mobilité sociale ne peuvent être ignorés dans l'explication des phénomènes de ségrégation spatiale, à l'instar des travaux sur la géographie de la mobilité sociale qui montrent

à quel point les opportunités diffèrent selon les territoires, notamment entre Paris et le reste du bassin parisien (Granström et Engzell, 2023). En effet, la mobilité sociale, ou plutôt l'absence de mobilité sociale locale, est un élément important de l'évolution différenciée des territoires, et notamment de leur paupérisation : ceux-ci n'ont pas les mêmes capacités à « capter » les évolutions de la structure sociale, que ce soit en raison de la faiblesse de leur offre éducative nécessaire à l'ascension sociale (Dherbécourt, 2015) ou à celle de leur dynamisme économique. Mais comme le montrent également des travaux sur les évolutions de l'emploi industriel, la diversité des dynamiques ne s'explique pas simplement et est en grande partie due à des effets locaux (Carré *et al.*, 2019). La structuration territoriale des dynamiques n'en est pas moins frappante et semble confirmer des effets d'entraînement entre territoires voisins mis en évidence par ces derniers auteurs. Ainsi, les territoires de l'axe Seine semblent réussir à bénéficier des évolutions de la structure sociale tandis que les territoires du nord-est et de l'est du Bassin parisien ont au contraire eu tendance à décrocher.

Si l'absence de mobilité sociale dans certains territoires est un facteur de paupérisation, les échanges migratoires jouent aussi de manière importante dans leurs recompositions, tout particulièrement dans l'embourgeoisement des territoires. La plus ou moins forte attractivité des territoires pour les strates supérieures, beaucoup plus mobiles (CGET, 2019), explique pour beaucoup les dynamiques d'embourgeoisement relatif avant les années 1990 et la paupérisation relative de certains territoires depuis les années 1990. La proximité aux grandes villes semble ici un facteur décisif. Rappelons que ces phénomènes migratoires ne sont pas déconnectés des phénomènes de mobilité sociale : l'absence de perspective de mobilité sociale sur place pousse les jeunes en ascension sociale à quitter leur territoire d'origine, ce que l'on observe notamment dans les territoires en déclin (Rudolph, 2015 ; Coquart, 2019).

Les logiques temporelles mises en évidence dans ce travail constituent également un résultat important. Les composantes du changement social des territoires ne sont pas les mêmes en début et fin de période étudiée. La composition sociale des territoires devient de moins en moins influencée par des phénomènes de peuplement et de mobilité sociale *in situ*, mais davantage par des formes de fermeture résidentielle de territoires déjà spécialisés socialement. Ces résultats nourrissent ainsi une réflexion sur les formes évolutives des mécanismes de ségrégation.

La richesse de ces résultats confirme l'intérêt de la méthode développée, que nous reconnaissons par ailleurs lourde et complexe à mettre en œuvre. L'intérêt de cette approche individuelle et longitudinale permet d'analyser les phénomènes de ségrégation avec un point de vue complémentaire par rapport aux approches transversales agrégées, mais nos analyses restent en contrepartie limitées en termes d'échelle spatiale et de finesse des positions sociales, en raison des limites des données. Ces dernières ne permettent pas d'analyses plus locales, à des échelles plus fines, qui pourraient apporter d'autres éclairages importants. Toutefois, cette méthode reste répliquable à d'autres contextes et jeux de données, notamment dans des pays disposant de registres de population, et ouvre des perspectives prometteuses en termes d'analyse des phénomènes de ségrégation spatiale.

---

## Remerciements

Ce travail a ainsi bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de programme d'investissements d'avenir portant la référence ANR-10-EQPX-17 (Centre d'accès sécurisé aux données – CASD). L'accès aux données via le CASD a été facilité par le projet Big\_Stat (« Des données statistiques massives pour observer une société mobile », référence ANR-16-CE41-0007) financé par l'Agence Nationale de la Recherche et dirigé par Laurent Toulemon (INED).

## Références

- Abbott A., Forrest J. (1986), « Optimal Matching Methods for Historical Sequences », *Journal of Interdisciplinary History*, 16(3), pp. 471-494. <https://doi.org/10.2307/204500>
- Ascher F. (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, 346 p.
- Ascher F. (1998), *La République contre la ville. Essai sur l'avenir de la France urbaine*, La Tour d'Aiguës, Éditions de l'Aube, coll. « Monde en cours », série « Société », 208 p.
- Bacqué M.-H., Levy J.-P. (2009), « Ségrégation », J.-M. Stébé et H. Marchal (dir.), *Traité Sur La Ville*, Paris, PUF, pp. 303-352.
- Bailey N., van Gent W. P. C., Musterd S. (2016), « Remaking urban segregation: processes of income sorting and neighbourhood change », *Population, space and place*, 23(3). <https://doi.org/10.1002/psp.2013>
- Bassand M. (1997), *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 245 p.
- Berger M. (2004), *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS éditions, coll. *Espaces et Milieux*, 317 p. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.9397>
- Bidou-Zachariassen C. (dir.) (2003), *Retours en ville - des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes et Cie, collection *Les urbanités*, 267 p.
- Blum A., de La Gorce G., Thélot C. (1985), « Mobilité sociale et migration géographique », *Population*, 40(3), pp. 397-434. <https://doi.org/10.2307/1533160>
- Bonvalet C., Lelièvre E. (1991), « Mobilité en France et à Paris depuis 1945. Le filtre parisien », *Population*, 46(5), pp. 1161-1183. <https://doi.org/10.2307/1533457>
- Botton H., Cusset P.-Y., Dherbécourt C., George A. (2020), *L'évolution de la ségrégation résidentielle en France: 1990-2015*, Document de travail, France Stratégie, 111 p. <https://www.strategie.gouv.fr/publications/evolution-de-segregation-residentielle-france>
- Bouba-Olga O. (dir.), Chauchefoin P., Chiron H., Ferru M., Guimond B., Nadaud E. (2017), *Dynamiques territoriales : éloge de la diversité*, Atlantique, éditions de l'Actualité scientifique Nouvelle-Aquitaine, 100 p.
- Brun J., Rhein C., Bernand C. (1994), *La ségrégation dans la ville : concepts et mesures*, Editions L'Harmattan, 260 p.
- Buisson M.-A., Rousier N. (1998), « L'internationalisation des villes : métropolisation et nouveaux rapports ville-région », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp. 163-184.
- Bukodi E., Paskov M., Nolan B. (2017), *Intergenerational class mobility in Europe : A new account of an old story*, Institute for New Economic Thinking, Oxford Working Paper, n°2017-03, *Employment, Equity and Growth*, 50 p.
- Carré D., Levratto N., Frocrain P. (2019), *L'étonnante disparité des territoires industriels. Comprendre la performance et le déclin*, Paris, Presses des Mines, 79 p.
- Caselli G., Vallin J., Wunsch G. (2001), *Démographie : analyse et synthèse (Vol. 1)*, Editions de l'INED, Collection : *Manuels et Textes fondamentaux*, 552 p.
- CGET (2019), *Les mobilités résidentielles en France : tendances et impacts territoriaux, rapport 2018*, « En détail », 121 p.
- Chabrol M. (2011), *De nouvelles formes de gentrification ? Dynamiques résidentielles et commerciales à Château-Rouge (Paris)*, Université de Poitiers, thèse de Doctorat de géographie, 398 p. <https://doi.org/10.4000/cdg.1031>
- Coquard B. (2019), *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 216 p. <https://doi.org/10.3917/dec.coqua.2019.01>
- Collet A. (2015), *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 283 p. <https://doi.org/10.3917/dec.colle.2015.01>

- Collet M., Pénicaut E. (2019), « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions de 1977 à 2015 », Insee, France, Portrait Social, pp. 41-60.
- Connor D. S., Storper M. (2020), « The changing geography of social mobility in the United States », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 117(48), 30309-30317. <https://doi.org/10.1073/pnas.2010222117>
- Coulton C., Theodos B., Turner M. A. (2012), « Residential mobility and neighborhood change: Real neighborhoods under the microscope », *Cityscape*, 14(3), pp. 55-89. <https://www.huduser.gov/portal/periodicals/cityscape/voll14num3/article3.html>
- Dalud-Vincent M. (2021), « Mobilité sociale selon le(s) sociologue(s) et selon les enquêtés : comparaison entre points de vue d'après l'enquête Formation et qualification professionnelle de 2014/2015 », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 17(1), pp. 19-68. <https://doi.org/10.7202/1086015ar>
- Damette F., Scheibling J. (1992), *Le Bassin parisien, système productif et organisation urbaine*, Paris, DATAR, La Documentation française, 103 p.
- Dherbécourt C. (2015), *La géographie de l'ascension sociale*, France Stratégie, La note d'analyse, n° 36, 8 p.
- Duhautois R., Petit H., Remillon D. (2012), *La mobilité professionnelle*, Paris, La Découverte, 126 p. <https://doi.org/10.3917/dec.duhau.2012.01>
- Duncan O.D., Duncan B. (1955), « A Methodological Analysis of Segregation Indexes », *American Sociological Review*, 20(2), pp. 210-217. <https://doi.org/10.2307/2088328>
- Dureau F., Dupont V., Lelièvre E., Lévy J.-P., Lulle T. (coord.) (2000), *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, Coll. Villes, 656 p.
- Erikson R., Goldthorpe J. H. (1992), *The Constant Flux: A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press, 429 p.
- Friedrichs J. R., Galster G., Musterd S. (2003), « Neighbourhood effects on social opportunities: the European and American research and policy context », *Housing studies*, 18(6), pp. 797-806. <https://doi.org/10.1080/0267303032000156291>
- Gaschet F., Lacour C. (2008), *Métropolisation et ségrégation*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 316 p.
- Gilli F. (2005), « Le Bassin parisien. Une région métropolitaine », *Cybergeo: European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 305. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.3257>
- Godoye Q., Oliveau S. (2019), « Explorer les inégalités sociales dans l'espace et le temps. Analyse diachronique des aires urbaines de Paris, Lyon et Marseille (1999-2013) », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2019/2, mis en ligne le 17 septembre 2019, consulté le 24 mai 2023. <https://doi.org/10.4000/eps.8914>
- Granström O., Engzell P. (2023), « The Geography of Intergenerational Mobility in Europe », *SocArXiv* [En ligne], mis en ligne le 22 février 2023, consulté le 24 mai 2023. <https://doi.org/10.31235/osf.io/gzwha>
- Guilluy C. (2015), *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, coll. Champs-Actuels, 192 p.
- Hall P. G., Pain K. (Eds.) (2006), *The polycentric metropolis: Learning from mega-city regions in Europe*, Routledge, 246 p.
- Hochstenbach C., van Gent W. P. (2015), « An anatomy of gentrification processes: variegating causes of neighbourhood change », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 47(7), pp. 1480-1501. <https://doi.org/10.1177/0308518X15595771>
- Imbert C. (2004), « Ancrage et proximités familiales dans les villes nouvelles franciliennes : une approche comparative », *Espaces et sociétés*, 119(4), pp. 159-176. <https://doi.org/10.3917/esp.119.0159>
- Lacour C. (2005), « La métropolisation pour lire la transition urbaine ? », A. Aguilera, J.L. Madre, D. Mignot (eds), *Les villes ont-elles achevé leur transition ?*, Actes des entretiens Jacques Cartier de décembre 2003, INRETS, Lavoisier, Paris, pp. 349-353.

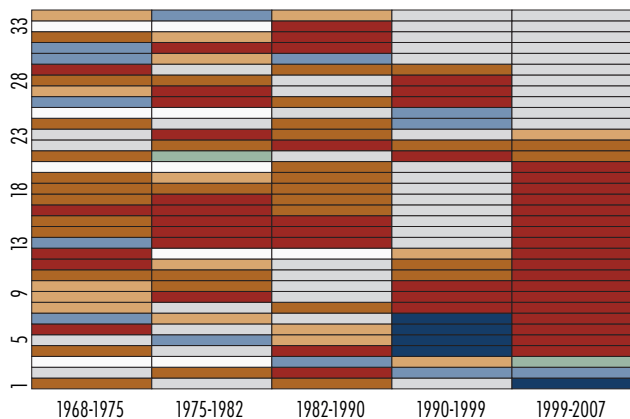
- Lacour C, Puissant S. (1991), *Espaces régionaux, nouvelles métropoles internationales, nouveaux déserts : les « atlanticités, Bordeaux, IERSO-MRT*, 86 p.
- Lacour C, Puissant S. (eds) (1999), *La métropolisation : croissance, diversité et fractures*, Paris, *Anthropos-Economica*, 206 p.
- Lambert A. (2015), « Tous propriétaires ! ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, coll. « liber », 278 p.
- Léger J.-F. (2013), « Présence des cadres et distribution résidentielle des actifs dans les principales villes françaises », *Espace populations sociétés*, 2013/3, pp. 135-156. <https://doi.org/10.4000/eps.5583>
- Leroy S. (2000), « Sémantiques de la métropolisation », *L'Espace géographique*, n°1, pp. 78-86. <https://doi.org/10.3406/spgeo.2000.1969>
- Lévy J.-P. (2003), « Peuplement et trajectoires dans l'espace résidentiel : le cas de la Seine-Saint-Denis », *Population*, 58(3), pp. 365-400. <https://doi.org/10.3917/popu.303.0365>
- Longley P.A., van Dijk J., Lan T. (2021), « The geography of intergenerational social mobility in Britain », *Nat Commun*, 12, 6050. <https://doi.org/10.1038/s41467-021-26185-z>
- Madoré F. (2016), « Approche comparative de la ségrégation socio-spatiale dans les aires urbaines françaises », *Annales de géographie*, 706, pp. 653-680. <https://doi.org/10.3917/ag.706.0653>
- Mignot D., Villarreal Gonzalez D.R. (2005), « Métropolisation, concentration et ségrégation dans les villes européennes et sud-américaines : une comparaison Costa-Rica, France et Mexique », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°5, pp. 679-698. <https://doi.org/10.3917/reru.055.0679>
- Miot Y. (2012), *Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? Le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne*, Université de Lille 1, thèse de doctorat d'Aménagement et d'Urbanisme, 442 p. <https://hal.science/tel-01422052>
- Moran P.A.P. (1950), « Notes on Continuous Stochastic Phenomena », *Biometrika*, 37(1-2), pp. 17-33, URL: <https://doi.org/10.2307/2332142>
- Palierne J. L., Riquet P. (1966), *La décentralisation industrielle et le bassin parisien (jusqu'à 250 km de Paris)*, Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne, vol. 6, 107 p.
- Phillips M. (1993), « Rural Gentrification and the Processes of Class Colonisation », *Journal of Rural Studies*, 9(2), pp. 123-140. [https://doi.org/10.1016/0743-0167\(93\)90026-G](https://doi.org/10.1016/0743-0167(93)90026-G)
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M. (2008), *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte, 128 p. <https://doi.org/10.3917/dec.pinco.2008.01>
- Pistre P. (2011), « Migrations résidentielles et nouveaux démographiques des campagnes françaises métropolitaines », *Espace Populations Sociétés*, n°3, pp.539-555. <https://doi.org/10.4000/eps.4696>
- Pistre P. (2012), *Renouveaux des campagnes françaises. Évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*, Université Paris-Diderot-Paris, thèse de doctorat en géographie, 408 p. <https://doi.org/10.4000/cdg.963>
- Préteceille E. (2006), « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? », *Sociétés contemporaines*, 62(2), pp. 69-93. <https://doi.org/10.3917/soco.062.0069>
- Reece J. (2022), « Geography of Opportunity », A.M. Orum (Ed.), *The Wiley Blackwell Encyclopedia of Urban and Regional Studies*, Wiley Blackwell, pp. 708-713. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/9781118568446.eurs0119>
- Richard F., Dellier J., Tommasi G. (2014), « Migration, environnement et gentrification rurale en Montagne limousine », *Revue de géographie alpine [En ligne]*, 102(3), mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 24 mai 2023. URL : <https://doi.org/10.4000/rga.2525>

- Rudolph M. (2015), Mobilités sélectives et déclin démographique des villes françaises : analyse des flux migratoires à l'échelle des aires urbaines entre 1990 et 2011, Université de Strasbourg, mémoire de master 2 en démographie, 120 p.
- Saint-Julien T. (1982), Croissance industrielle et système urbain, Paris, *Économica*, Collection Géographie économique, 280 p.
- Sassen S. (1991), *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, 397 p.
- Scott A., Soja E. (1996), *The City: Los Angeles and Urban Theory at the End of the Twentieth Century*, Berkeley, University of California Press, 483 p.
- Schwabe M. (2007), La ségrégation résidentielle dans les plus grandes villes françaises (1968-1999) : quel modèle urbain ?, Cybergeog, document 398.  
<https://doi.org/10.4000/cybergeog.10182>
- Teernstra A. (2014), « Neighbourhood Change, Mobility and Incumbent Processes: Exploring Income Developments of In-migrants, Out-migrants and Non-migrants of Neighbourhoods », *Urban Studies*, 51(5), pp. 978-999.  
<https://doi.org/10.1177/0042098013494422>
- Thiard P. (2003), « Les marges du Bassin parisien, des périphéries durablement fragiles : approches méthodologiques des dynamiques de déclin », *Mosella*, n°3-4, pp. 117-130.
- Thiard P. (2006), « Le Bassin parisien, un espace fonctionnel reconnu mais instrumentalisé par les politiques d'aménagement du territoire », A. Bleton-Ruget, N. Commerçon, P. Gonod (Dir.), *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, Institut de recherche du Val Mâconnais, pp. 103-112.

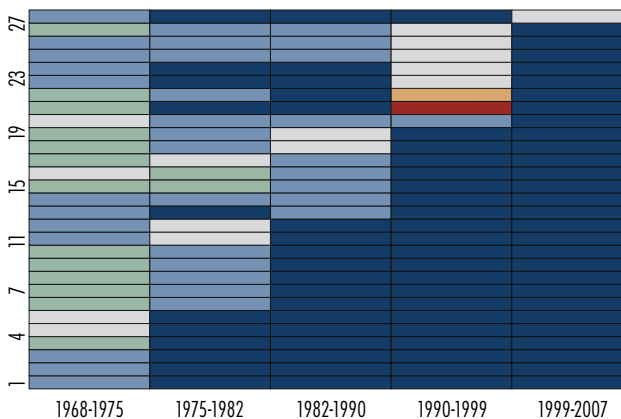
## Annexe

Figure A- 1: Séquences d'évolution des EPCI entre 1968 et 2007 par grand type de séquence

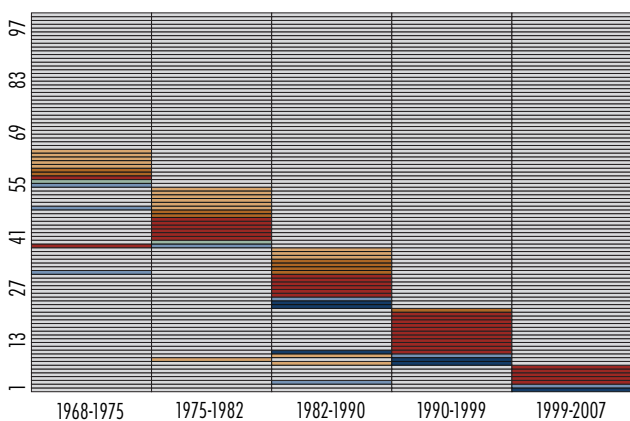
### Type 1 : Paupérisation ancienne



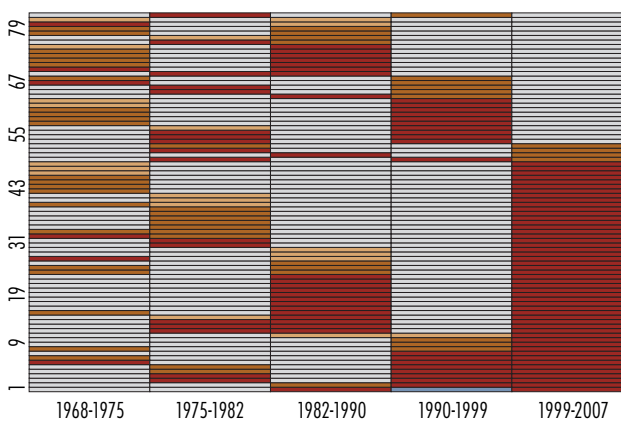
### Type 2 : Embourgeoisement continu



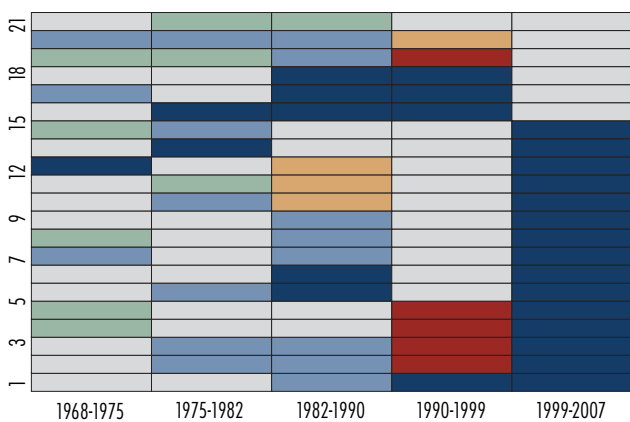
### Type 3 : Stabilité relative



### Type 4 : Paupérisation par perte d'attractivité



### Type 5 : Embourgeoisement récent



#### Type d'évolution sur la période

- Embourgeoisement par la fermeture aux classes populaires
- Embourgeoisement par la mobilité sociale et les échanges migratoires
- Embourgeoisement par le peuplement
- Paupérisation par la perte d'attractivité
- Paupérisation par l'absence de mobilité sociale
- Paupérisation par le peuplement
- Stabilité relative
- Sans information

Source : Insee & Ministère des Finances (DGFIP) [Producteur], Echantillon Démographique Permanent - 2019 [Fichiers de données], Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD) [Diffuseur], <http://doi.org/10.34724/CASD.11.4094.V2>